

Les partenaires du guide « Je vais chez le docteur des yeux » (1/2)



Association SPARADRAP - www.sparadrap.org

Contact : Malka Jakubowicz, communication@sparadrap.org - Tél. 01 43 48 76 48

Depuis 25 ans, l'association SPARADRAP, créée par des parents et des professionnels de la santé, aide les enfants à avoir moins peur et moins mal lors des soins et à l'hôpital.

SPARADRAP édite et diffuse des documents d'information illustrés pour les enfants et les parents, organise des formations continues pour les professionnels de santé et met en ligne sur son site www.sparadrap.org des conseils et des informations validées pour les enfants, les parents et les professionnels.

Présidée par Catherine Devoldère, pédiatre à l'Unité d'hématologie, immunologie et oncologie pédiatrique du CHU d'Amiens, SPARADRAP est animée par une équipe de 7 salariés et 200 bénévoles.

L'association est parrainée par Michel Cymes, médecin et journaliste santé.

Le guide « Je vais chez le docteur des yeux » enrichit la collection des guides SPARADRAP permettant aux enfants de bien se préparer aux examens médicaux, aux soins, à l'hospitalisation. Tous les documents de l'association sont feuilletables gratuitement en ligne sur le site www.sparadrap.org.



Harmonie Mutuelle - www.harmonie-mutuelle.fr

Contact : Jeanne Bariller (Havas pour Harmonie Mutuelle) - jeanne.bariller@havas.com - Tél. 06 15 51 49 40

Pour Harmonie Mutuelle, la santé est un capital qu'il faut promouvoir en agissant sur tous ses déterminants (physiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux...). Acteur de santé globale, elle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie et ses entreprises clientes dans leurs responsabilités vis-à-vis de leurs collaborateurs, en apportant des réponses solidaires et innovantes en prévention, santé et prévoyance.

Entreprise à but non-lucratif, elle s'engage au plus près de chacun pour le mieux vivre de tous par une approche à la fois démocratique et experte et propose des solutions mutualistes collectives et personnalisées, notamment grâce à ses réseaux partenaires (optique, audio et dentaire) et ses services de soins et d'accompagnement.

Ses valeurs d'ouverture, de confiance, de transparence et de solidarité lui permettent de tisser un lien pérenne avec ses adhérents/clients mais aussi d'accompagner les évolutions de la société grâce à la construction du 1er groupe de protection sociale mutualiste : le Groupe VYV. Harmonie Mutuelle protège plus de 4,3 millions de personnes.



MNT - Mutuelle Nationale Territoriale - www.mnt.fr

Contact : Raphaël Miranda-Neiva - raphael.miranda-neiva@mnt.fr - Tél. : 01 42 47 22 56

Mutuelle professionnelle, solidaire et militante, la MNT a pour vocation d'aider les agents des services publics locaux et les collectivités à exercer leur mission de service public. Engagée, mutualiste et solidaire, la MNT partage avec eux les valeurs d'utilité et de proximité.

100 % territoriale, la MNT construit l'avenir de la protection sociale professionnelle des agents des services publics locaux grâce notamment au Groupe VYV, dont elle est membre, et à l'Observatoire social territorial qu'elle a créé.

Quels que soient l'âge, la situation professionnelle ou personnelle des agents des services publics locaux, la MNT est à leur côté : en santé, en prévoyance et avec de nombreux services (assurances automobile, habitation...). S'appuyant sur son expertise territoriale, la MNT apporte des solutions sur-mesure aux collectivités dans la gestion de leurs ressources humaines, pour veiller à la santé et au mieux-être au travail des agents.

Première mutuelle de la fonction publique territoriale en santé et en prévoyance, la MNT protège 1,1 million de personnes et accompagne 18 000 collectivités territoriales. Les agents territoriaux n'étant pas épargnés par les maladies chroniques, la mutuelle s'est associée au collectif ICA pour proposer d'accompagner les collectivités et les agents dans la mise en place d'actions de sensibilisation.

Les partenaires du guide « Je vais chez le docteur des yeux » (2/2)



MGEFI – www.mgefi.fr

Contact : Hugues Bertuel, chargé de la prévention, hugues.bertuel@mgefi.fr - Tél. 01 56 41 06 45

Ancrée dans l'économie sociale et solidaire, la MGEFI est pleinement investie dans l'évolution des politiques de santé en France, contribuant activement à la protection sociale des agents publics. Cet engagement se traduit aussi concrètement par une offre santé et prévoyance responsable et solidaire : mutualisation des risques, solidarité familiale et intergénérationnelle, prévention...

Organisme à but non lucratif, sa mission est de gérer le risque santé et prévoyance des agents des ministères économique et financier et de leurs proches. Avec près de 330 000 personnes protégées, la MGEFI est identifiée et référencée comme l'acteur majeur de la protection sociale au sein de sa communauté professionnelle.

Elle est, comme le mouvement mutualiste, portée par les valeurs de solidarité, de liberté, de démocratie et de responsabilité.

La MGEFI est membre du Groupe VYV, à la fois le premier acteur de l'assurance santé en France et le premier opérateur national de services de soins et d'accompagnement.



Les Opticiens Mutualistes

Contact : Murielle Lenoir, murielle.lenoir@visaudio.fr

Avec plus de 760 points de vente répartis sur le territoire, l'enseigne Les Opticiens Mutualistes est la 3^{ème} enseigne française et représente près de 10% de parts de marché du secteur de l'optique. Créés et gérés par des mutuelles adhérentes de la Mutualité Française, les centres d'optique mutualiste ont un statut à but non lucratif, sans actionnaires à rémunérer. La seule et unique priorité pour l'enseigne est de faciliter l'accès à la santé visuelle de ses clients. C'est pourquoi les centres d'optique proposent des équipements adaptés au mode de vie de chacun avec le choix des plus grandes marques de montures et de verres, aux prix les plus justes.

Leur statut mutualiste, dédié à la santé visuelle a naturellement amené les 760 magasins à nouer des partenariats avec de nombreux réseaux de soins, permettant ainsi de proposer le tiers payant systématique et de garantir un reste à charge limité et maîtrisé aux patients.

S'appuyant sur son ADN, l'enseigne affirme son éthique basée sur le respect de ses clients auxquels elle propose la solution optique la mieux adaptée, d'un point de vue technique, esthétique et économique tout en veillant à leur bien-être. Soucieuse de prévenir et d'informer, l'enseigne développe également, de manière pérenne des campagnes de prévention sur la santé visuelle.

COLLECTIF DES PEDIATRES LIBERAUX

Collectif des pédiatres libéraux

Contact : Patrick Clarot, pédiatre, pclarot@free.fr

Le Collectif des pédiatres libéraux a été créé en 1998 pour défendre et promouvoir la profession de pédiatre libéral, en toute indépendance.

Le Collectif a ainsi contribué à : conserver l'accès direct au pédiatre, augmenter le nombre de pédiatres en formation, éviter l'émergence de soi-disant pédiatres formés en seulement deux ans, ainsi que le découpage en tranches d'âge de l'activité pédiatrique.

En 2012, devant l'absence de réactivité des politiques et le manque de relève, le mouvement s'est essouffé. Certains d'entre nous étaient membres de SPARADRAP depuis longtemps et, le bien-être des enfants étant une motivation commune, il nous a paru naturel, au moment de la dissolution du Collectif, de faire un don à SPARADRAP, sachant qu'il serait bien utilisé.